

## MAIRIE LE BELLAY EN V

Envoyé en préfecture le 14/12/2020 Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID: 095-219500543-20201204-67\_2020-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°67

DATE DE LA	L'an deux mille vingt
CONVOCATION	Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq
26/11/2020	minutes
DATE D'AFFICHAGE AU	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s'est réuni à la
PUBLIC	mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de
26/11/2020	la commune
NOMBRE DE	<u>Etaient présents</u> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT –
CONSEILLERS	Olivier MAUGER- Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE - Laurent RONDEAU -
	Isabelle ROBERT.
En exercice : 11	
Duáce unto 10	Absent représenté : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir
Présents : 9	donné à Mme Isabelle ROBERT)
Absent(s): 2	
Votants : 10	<u>Absent</u> : Monsieur Sylvain GUICHARD
Votants . 10	
	<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Alain PIGEONNIER
	Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION	Monsieur le maire fait connaitre la nécessité de délibérer sur les actions
N°67	sociales conduites par la mairie, sur leurs modalités et sur les montants
	autorisés.
OBJET:	
Montant autorisé pour	Afin de pouvoir offrir un cadeau de Noël aux enfants de la commune, il faut
l'achat de cadeaux	délibérer sur les conditions.
pour la fête de Noël	
pour les enfants	Monsieur le Maire propose qu'un cadeau d'une valeur maximum de 20 euros
scolarisés	soit offert aux enfants étant domiciliés sur la commune et étant scolarisés en
	maternelle ou en primaire.
	Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la
	demande de la majorité des conseillers :
	Approuve à l'unanimité la valeur du cadeau par enfant ainsi que les conditions.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75 Mail: mairie@lebellayenvexin.com

 $\textbf{Site}: \underline{www.lebellayenvexin.fr}$ 

Jours & horaires: du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





## MAIRIE LE BELLAY EN V

Envoyé en préfecture le 14/12/2020 Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID: 095-219500543-20201204-67\_2020-DE

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

**Ludovic BAZOT** 

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75 Mail: mairie@lebellayenvexin.com

 $\textbf{Site}: \underline{www.lebellayenvexin.fr}$ 

Jours & horaires: du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

